

Vaccins délivrés gratuitement par le programme de Vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en 2018?

Quel bon usage?

Le programme de vaccination de la FWB met gratuitement à disposition différents vaccins pour tous les vaccinateurs (qu'ils soient médecins généralistes, pédiatres ou gynécologues..) ainsi qu'aux structures préventives (consultations de nourrissons, services PSE et CPMS-CF, consultations pré-natales ou centres de planning familial, etc.).

Les vaccins mis gratuitement à votre disposition permettent de réaliser le Calendrier de vaccination recommandé ainsi que certaines recommandations spécifiques pour les femmes enceintes notamment. Ces vaccins gratuits sont donc à utiliser pour des indications précises et des sujets bien identifiés.

En dehors de ces indications, les vaccins gratuits ne peuvent être utilisés et les vaccins nécessaires doivent être prescrits aux patients pour qu'ils se les procurent en pharmacie.

VACCINS mis à disposition par le programme de la FWB	UTILISER LE VACCIN GRATUIT POUR	NE PAS UTILISER LE VACCIN GRATUIT POUR
BOOSTRIX® dTpa	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (vaccin acellulaire) pour les élèves de 4ème secondaire (adolescents de 15-16 ans) ainsi que pour les élèves jusqu'à la fin de l'enseignement ordinaire qui n'ont pas reçu la dose en 4ème secondaire * le vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche peut être utilisé pour les indications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - première vaccination de rappel (possible à partir de 4 ans) - vaccination de rappel à l'adolescence jusqu'à 20 ans - pour la femme enceinte entre la 24ème et la 32ème sem de grossesse, à chaque grossesse 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche tous les dix ans chez les adultes * la vaccination "cocoon" du partenaire ou des grands-parents * la vaccination des personnes qui travaillent avec des jeunes enfants
CERVARIX® HPV bivalent	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) des jeunes filles élèves de 2ème secondaire (indépendamment de l'âge) * la vaccination HPV des jeunes filles âgées de 13 à 14 ans inclus 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination HPV des jeunes filles de plus de 15 ans (Il existe un remboursement partiel via l'INAMI pour les jeunes filles n'ayant pas atteint l'âge de 19 ans) * la vaccination HPV des jeunes garçons
Engerix B® (20µgr) Hépatite B	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination contre l'hépatite B (VHB) des élèves de 6ème primaire qui n'auraient pas reçu cette vaccination enfant (schéma en 2 doses) * la vaccination VHB des sujets âgés de 11 à 15 ans n'ayant pas reçu cette vaccination enfant (schéma en 2 doses) 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination des adultes
Hexyon® DTPa-IPV-VHB-Hib	<ul style="list-style-type: none"> * la primo-vaccination contre la poliomyélite (vaccin inactivé), la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (vaccin acellulaire), l'hépatite B et l'<i>haemophilus influenzae</i> de type B des nourrissons * la vaccination de rappel contre ces 6 maladies jusqu'à l'âge de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> * les enfants au-delà de 5 ans
MMR - VAX Pro® RRO	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants à 12 mois et à 11-12 ans * la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants entre 6 et 12 mois en cas d'épidémie ou s'ils se rendent dans un pays endémique. La dose donnée avant un an est considérée comme une extra dose et ne remplace pas celle qui doit être administrée à 12 mois * la vaccination de rattrapage entre 12 mois et 12 ans pour tout enfant qui n'a pas reçu sa première dose * la vaccination de rattrapage entre 11 ans et 20 ans pour tout sujet qui n'a pas reçu les deux doses de vaccin RRO 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination des adultes au-delà de 20 ans
VACCINS mis à disposition par le programme de la FWB	UTILISER LE VACCIN GRATUIT POUR	NE PAS UTILISER LE VACCIN GRATUIT POUR
Neisvac® MenC	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination contre le méningocoque C (MenC) des enfants à 15 mois * la vaccination de rattrapage MenC des enfants jusqu'à 7 ans * la vaccination post-exposition des élèves (jusqu'à la fin des secondaires) autour d'un cas identifié de Méningite à Méningocoque C 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination des adolescents et des adultes
Synflorix® PCV 10	<ul style="list-style-type: none"> * la primo-vaccination contre les pneumocoques * la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à 24 mois 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination au-delà de l'âge de 24 mois
Tetravac® DTPa-IPV	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination de rappel contre la diphtérie, la coqueluche (vaccin acellulaire), le tétanos et la poliomyélite (vaccin inactivé) à 5-6 ans * la vaccination de rattrapage des élèves en 2ème primaire * la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans 	<ul style="list-style-type: none"> * la vaccination des enfants au-delà de l'âge de 13 ans